Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-212200521-20260212-2026_02_01-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de DUAULT

Séance du 12 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le douze février à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Claude CALLONNEC, Maire

Nombre de conseillers	
En exercice	10
Présents	09
votants	09

Date de convocation : 06/02/2026
Date d'affichage : 06/02/2026

Présents : CALLONNEC Claude, LE GARIGNON Isabelle, LE ROUX Éric, COLLOBERT Pascale PRIGENT Maryvonne, LE MEUR Cédric, SUTTER John, LARHANTEC Jean-François, BERNARD Éric
Absents excusés :
Absents non excusés :
Isabelle LE GARIGNON a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n°2026-02-01 : Vote des subventions 2026 aux associations

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu de procéder au vote des subventions 2026 aux associations.
Il présente le tableau suivant :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2025 EN €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	50 €
Ass. La Pierre LE BIGAUT	60 €
Ass Celtique de l'Hyère (Club de foot Carnoët Duault Locarn)	500 €
Secours Populaire	20 €
Comité FNACA DUAULT	50 €
ANACR les amis de la résistance	50 €
ANACR – Ass. Nationale	20 €
La Belle Équipe	50 €
Radio Kreiz Breizh	20 €
Institut Médico Educatif Carhaix	20 €
Ass. « Arc en ciel » - MAS CALLAC	50 €
Amicale fanfare de CORLAY	50 €
US CALLAC Foot	180 €
Protection Civile	40 €
Secours Catholique (Antenne de CALLAC)	20 €
Les restos du cœur – Antenne de Callac	20 €
Société de chasse DUAULT	250 €
PONEY-CLUB DE GLOMEL	10 €
ASSOCIATION CARHAIXMENT DANSE	20 €
LA LIGUE CONTRE LE CANCER	40 €
KERRYS ANGELS	60 €
Carhaix Poher Gymnastique	40 €
Dynamique et Développement D2 CALLAC	30 €
Comice agricole du canton de Callac	280 €
Association « Pour Valentin » Plusquellec	30 €
OGEC – Ecole St Joseph Duault : Achat de livres	50 €
Hermine Callacoise	80 €
RPI Calanhel-Lohuec Féérie des tracteurs	40 €
La vallée s'anime	30 €
CIDFF22 (lutte contre les violences faites aux femmes)	20 €
Solidarité Paysans Bretagne	20 €

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Valide les subventions proposées pour l'année 2026
- Indique que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2026
- Autorise monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, C. CALLONNEC